

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FMOQ

LA MÉDECINE DE FAMILLE EN PROFONDE MUTATION

ALEXANNE MOREAU

Les automnes se suivent et ne se ressemblent pas. Le 3 octobre dernier, au Centre Mont-Royal, à Montréal, les 150 délégués de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) se sont réunis à l'occasion de l'avant-dernier Conseil général de l'année — une occasion de faire le point sur les travaux menés au cours des derniers mois et les dossiers qui continueront de mobiliser la Fédération, alors que la médecine de famille, en pleine pénurie, se trouve à l'aube de grands changements.

Photos : Mélanie Cabanes



Dr Marc-André Amyot

Sur une note positive, le Conseil, présidé pour la première fois par la **D^{re} Lyne Couture**, deuxième vice-présidente de la FMOQ, s'est ouvert sur l'annonce d'une distinction témoignant du travail accompli et de la mobilisation sans pareille qui a marqué la dernière année. La campagne « Pas sans les médecins (Sarrau blanc) », portée par la FMOQ en collaboration

avec l'agence Courage, a en effet remporté le prix Argent dans la catégorie « Turnaround Strategy » (stratégie de redressement) des Strategy Awards 2026, le 29 septembre dernier, à Toronto (voir l'article en page 9). Cette catégorie récompense des stratégies de communication, de publicité et de relations publiques ayant réussi à renverser une situation ou une perception déjà bien établie — précisément le défi auquel faisait face la FMOQ à la même époque l'an dernier.

UN CHANGEMENT MAJEUR POUR LA PRATIQUE

Le président de la FMOQ, le **D^r Marc-André Amyot**, a poursuivi sur cette lancée avec la suite de son rapport. L'un des dossiers ayant retenu l'attention des délégués de la Fédération est le nouveau mode de rémunération composé en première ligne.

Il s'agit là d'un changement majeur pour la médecine de famille, probablement le plus important depuis l'entrée en vigueur de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) en 1970. Cette modernisation de la rémunération en première ligne soulève naturellement plusieurs questions chez les médecins de famille, tant sur ses modalités que sur la façon dont elle se traduira concrètement dans la pratique.





Dr^e Lyne Couture

La Fédération et son équipe, tout comme les associations régionales, sont à pied d'œuvre pour accompagner les médecins de famille dans ce qui s'annonce comme une longue transition. Au moment d'écrire ces lignes, les montants prévus pour chaque composante du modèle (quantums) restent à préciser et les discussions en ce sens, perturbées par le contexte politique, se poursuivent avec le gouvernement.

Le mode de rémunération composé ne sera pas mis en place du jour au lendemain. La RAMQ estime par ailleurs qu'il lui faudra de 12 à 18 mois pour paramétrer pleinement ce changement majeur. D'ici là, malgré les nombreuses questions qui demeurent en suspens, l'objectif est clair : permettre aux médecins de famille de bien comprendre les changements à venir et de disposer de toute l'information nécessaire à mesure que les détails du modèle se préciseront.

UN HOMMAGE À M^e PIERRE BELZILE

En fin de matinée, un hommage bien mérité a été rendu à **M^e Pierre Belzile**, qui a consacré plus de 28 ans de sa carrière à la défense des médecins de famille au sein de la

Fédération. Directeur du service juridique et avocat à la FMOQ jusqu'en octobre 2025, il aura accompagné la Fédération dans de nombreux dossiers, notamment dans les négociations avec le gouvernement, l'élaboration et l'interprétation des ententes ainsi que dans les travaux menés par différents comités.

Au-delà de son expertise juridique, c'est surtout l'homme derrière la fonction que la Fédération a souhaité saluer. Sa disponibilité, sa connaissance des dossiers et sa volonté de transmettre son expérience auront marqué plusieurs collègues et générations de médecins de famille. Au fil des années, il est devenu une figure incontournable de la FMOQ, « l'avocat des médecins de famille », toujours prêt à intervenir lorsque des enjeux juridiques se présentaient.

Pour souligner son parcours et l'importance de sa contribution, la FMOQ a donc nommé M^e Pierre Belzile membre honoraire de la Fédération, un honneur rare réservé à des employés non médecins ayant fait œuvre utile pour la médecine de famille.



M^e Pierre Belzile



LES DÉLÉGUÉS DE LA FMOQ AU CŒUR DES ÉCHANGES

L'après-midi a ensuite laissé place aux ateliers des délégués. Réunis en sous-groupes, ces derniers ont réfléchi au rôle qu'ils peuvent jouer à titre d'acteurs de changement sur le terrain. Au-delà de leur participation aux Conseils de la Fédération, les délégués sont de plus en plus appelés à agir comme relais auprès de leurs consœurs et confrères ainsi qu'auprès de leurs présidents d'association. Ils contribuent également à la mobilisation des médecins et à l'avancement des dossiers qui touchent la médecine de famille.

Les échanges ont ainsi porté sur les moyens d'amener davantage de médecins à s'impliquer dans les enjeux qui les concernent, mais aussi sur la manière de faire entendre leur voix dans leurs milieux respectifs. Dans une période où des changements majeurs se dessinent, les délégués représentent un levier précieux pour maintenir le lien entre le terrain, les associations et la Fédération tout en faisant circuler l'information dans les deux directions.

Dans un souci d'amélioration continue, ces ateliers ont aussi donné à la Fédération elle-même l'occasion de réfléchir aux moyens de mieux soutenir les délégués dans leur rôle. Cette proximité avec les médecins de famille du terrain demeure essentielle afin que leurs préoccupations soient entendues et que les orientations prises puissent trouver leur écho dans les milieux de pratique.

DES DOSSIERS TOUJOURS EN CHANTIER

Au terme de ce Conseil, plusieurs dossiers demeurent en chantier, et les prochains mois s'annoncent encore bien remplis. Le modèle de rémunération composé en première ligne, le décaissement des sommes destinées à la première ligne, à la deuxième ligne et aux pratiques spécifiques, la pénurie de médecins de famille, la valorisation de la pratique ainsi que plusieurs autres dossiers continueront de faire partie des priorités quotidiennes des équipes de la Fédération.

La transition qui s'amorce est importante pour la médecine de famille. Elle soulève certes son lot de questions, mais constitue aussi l'occasion de revoir certaines façons de faire pour mieux répondre aux réalités des médecins et des patients d'aujourd'hui.

Après une année mouvementée et malgré une importante pénurie de médecins de famille qui demeure au cœur des préoccupations, le travail se poursuit, avec la volonté profonde de faire avancer la médecine de famille et d'assurer la pleine reconnaissance de sa place dans le système de santé québécois. ■